



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 8 novembre 2017 à 18h00**  
**Au siège de Grand Lac**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	Pouvoir de Robert CLERC
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude GROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOTZ	Olivier BERTHET	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

ENTRELACS	Claude GIROUD
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANÇOIS

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE	ENTRELACS
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des Services à la Population
Christophe TOUZEAU	Directeur Pôle Eau
Véronique MERMOUD	Responsable Urbanisme
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 31 octobre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 160 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 16 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (26 présents et 29 votants).

## DÉLIBÉRATION

N° : 5      Année : 2017

Exécutoire le : 14 NOV. 2017

Affichée le : 14 NOV. 2017

Visée le : 14 NOV. 2017

### MARCHES PUBLICS

#### Marché n°2017-40 :

#### **Construction d'un Bassin de Stockage Restitution - Chemin des Biâtres - Aix les Bains Lot 1 : Gestion des déchets non-inertes Attribution**

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac, communauté d'agglomération du lac du Bourget regroupe aujourd'hui 28 communes et près de 70 000 habitants. Grand Lac assure en régie l'assainissement collectif et a délégué l'exploitation de ses réseaux d'eaux usées à la SAUR.

Le système de collecte des eaux usées est composé d'un ensemble de canalisations acheminant les eaux résiduaires vers 2 unités de dépollution : la station d'épuration « Centre » d'Aix-les-Bains et la station d'épuration « Sud » du Bourget-du-Lac. A l'aval de la station d'épuration d'Aix-les-Bains, les eaux épurées rejoignent par pompage (1 500 m<sup>3</sup>/h) celles en provenance des stations d'épuration du Bourget-du-Lac et de Chambéry Métropole pour se déverser dans le Rhône. Le système de réseau unitaire existant aujourd'hui sur le bassin versant d'Aix-les-Bains conduit les effluents dans le collecteur des Biâtres qui constitue actuellement l'une des sources polluantes ponctuelles les plus importantes le long des berges du lac du Bourget en ce qui concerne les matières oxydables, les éléments nutritifs et la pollution bactériologique.

C'est dans ce contexte que Grand Lac souhaite construire un bassin de stockage-restitution de dit « des Biâtres » qui captera les eaux unitaires rejetées vers le lac lors d'épisodes pluvieux importants, les stockera et les restituera après l'épisode vers la station de traitement des eaux polluées (STEP). Cet ouvrage sera constitué d'un bassin enterré, seul un édicule intégrant les équipements hydrauliques et d'exploitation sera en superstructure. Un traitement paysager permettra une parfaite intégration de cette unité dans son environnement. Les travaux seront réalisés en janvier 2018.

Le sous-sol du secteur concerné par les travaux renferme encore une pollution aux PCB qu'il convient de supprimer avant le début de la construction du bassin.

Monsieur le Président rappelle que conformément à la délibération en date du 12 juillet 2017, Grand Lac a déposé une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Savoie et auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Enfin, selon la délibération en date du 12 juillet 2017, un Permis de Construire a été déposé le 22 septembre 2017 en Mairie d'Aix les Bains pour cet ouvrage.

Afin de débiter les travaux de construction à l'automne 2018 et de permettre la mise en service de cet outil en 2020, il s'agit d'engager le lot 1 de travaux « Gestion des déchets non-inertes » par anticipation en janvier 2018. Le marché sera alloté et les autres lots feront l'objet de consultations ultérieures.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au groupement de bureaux d'études ARTELIA / ARCHITECTE ENERGIE / GEOLITHE. La consultation a été menée selon une procédure adaptée.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la tenue de la Commission d'Appel d'Offres du 23 octobre 2017 concernant les travaux de construction d'un Bassin de Stockage Restitution chemin des Biâtres sur la commune d'Aix les Bains.

#### S'agissant du lot 1, relatif à la gestion des déchets non-inertes :

La date de remise des plis a été fixée au 02/10/2017. Quatre offres ont été reçues. Toutes les offres ont été jugées selon les critères suivants : 60 % prix et 40 % valeur technique (jugée sur le mémoire technique).

Pour l'attribution du lot 1, la Commission d'Appel d'Offres du 23 octobre 2017 propose de retenir l'entreprise EIFFAGE Etablissement GAUTHEY, pour un montant de 159 374.00 € HT, 191 248.80 € TTC.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement au programme 165

---

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec les entreprises indiquées ainsi que toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 8 novembre 2017

Le Président,  
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 26
- Votants : 29
- Pour : 29
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Marché n.2017-40 - Construction d'un bassin de stockage - Restitution - Chemin des Biâtres - Aix-les-Bains - Lot n.1 : gestion des déchets non inertes - Attribution

---

**Date de transmission de l'acte :** 14/11/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 14/11/2017

---

**Numéro de l'acte :** d2076 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20171108-d2076-DE

---

**Date de décision :** 08/11/2017

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :**

- 1. Commande Publique
- 1.1. Marchés publics
- 1.1.1. Délibérations
- 1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)